19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 728 498

② N° d'enregistrement national : 94 15825

(51) Int Cl<sup>6</sup>: B 26 D 3/08, B 32 B 15/08, 35/00

(12)

### **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1** 

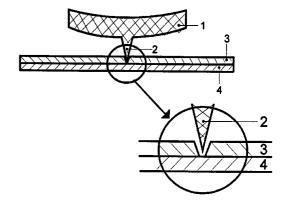
- (22) Date de dépôt : 27.12.94.
- (30) Priorité :

- (71) Demandeur(s): DUO GRAPHIC EQUIPEMENT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE FR.
- Date de la mise à disposition du public de la demande : 28.06.96 Bulletin 96/26.
- (56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (72) Inventeur(s) : LEGROS ALBERT.
- (73) Titulaire(s) :
- (74) Mandataire :

(54) DISPOSITIF POUR COUPER A MI-CHAIR DES MATERIAUX COMPOSITES.

67 Dispositif pour découper à mi-chair à chaud, à plat ou en rotatif, un film plastique (3) associé à un métal mince ou autre support (4), sans altérer d'une manière significative ni blesser le support (4).

Ce dispositif comporte un outil plat ou rotatif (1), dont les filets de coupe (2) sont chauffés par huile thermique, résistance électrique, ou toute autre source de chaleur.



FR 2 728 498 - A1



# DISPOSITIF POUR COUPER A MI-CHAIR DES MATERIAUX COMPOSITES

La présente invention concerne un dispositif pour découper à mi-chair, à plat ou en rotatif, un complexe composé d'une feuille de métal mince associée à une couche de film plastique, sans altérer de manière significative, et sans blesser le support en métal mince.

Cette opération est traditionnellement réalisée par un outil coupant et une contrepartie dure.

Dans le cas spécifique d'un film plastique à découper, son élasticité accompagne l'outil dans l'opération de découpe, et la conséquence en est la blessure ou la découpe du support métal.

L'objet de l'invention est de remédier à cet inconvénient.

Il comporte, en effet, un outil à plat ou cylindrique (1) dont les filets de coupe continus ou discontinus (2), sont portés à une température réglable en fonction de la matière à découper. La température est obtenue par fluide thermique ou résistance électrique ou air chaud, ou induction magnétique.

La température provoque un ramollissement du film plastique (3) avec disparition de l'élasticité, permettant ainsi une découpe par pseudo-fusion sans blesser le support (4).

### REVENDICATIONS

- 1/ Dispositif de découpe à mi-chair de film plastique (3) sur support en feuille de métal (4), caractérisé en ce que la découpe est obtenue par pseudo-fusion grâce à un outil chauffé (1) comportant des filets de coupe (2) portés à une température réglable en fonction de la matière à découper.
- 2/ Dispositif de découpe à mi-chair selon la revendication 1, caractérisé en ce que les filets de coupe (2) portés à température provoquent la disparition de l'élasticité du plastique par son ramollissement.
- 3/ Dispositif de découpe à mi-chair selon la revendication 1 et 2, caractérisé en ce que la température des filets de coupe (2) est obtenue par fluide thermique.
- 4/ Dispositif de découpe à mi-chair selon les revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la température des filets de coupe (2) est obtenue par résistance électrique.
- 5/ Dispositif de découpe à mi-chair selon les revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la température des filets de coupe (2) est obtenue par air chaud.
- 6/ Dispositif de découpe à mi-chair selon les revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la température des filets de coupe (2) est obtenue par induction magnétique.
- 7/ Dispositif de découpe à mi-chair selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que la découpe est faite à plat.
- 8/ Dispositif de découpe à mi-chair selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que la découpe est faite en rotatif.
- 9/ Dispositif de découpe à mi-chair selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que sur les filets de coupe (2) sont continus.
- 10/ Dispositif de découpe à mi-chair selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que sur les filets de coupe (2) sont discontinus.

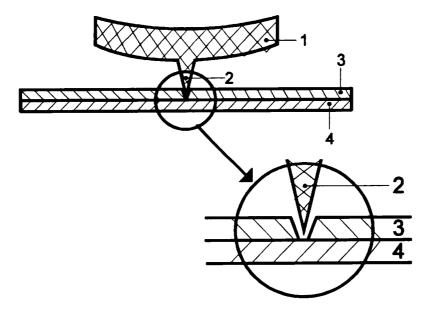


FIG.1

**INSTITUT NATIONAL** 

PROPRIETE INDUSTRIELLE

## RAPPORT DE RECHERCHE PRELIMINAIRE

Nº d'enregistrement national

de la

1

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche FA 512585 FR 9415825

atégorie	JMENTS CONSIDERES COMM  Citation du document avec indication, en ca des parties pertinentes	s de besoin.	concernées de la demande examinée		
(	US-A-3 587 377 (OLSON ET AL.		1,2,4, 6-10		
1	* le document en entier *		3,5		
(	DE-U-91 09 762 (JOACHIM HASS * le document en entier *	ELBECK GMBH)	1,2,7,9		
[	US-A-4 823 660 (FORTHMANN) * colonne 8, ligne 25 - ligne		1,2,4,7		
′	GB-A-2 184 051 (FMC CORPORAT * abrégé *	ION)	5		
<b>'</b>	DE-A-40 33 249 (CONTINENTAL * colonne 1, ligne 43 - ligne	,	3,5		
(	EP-A-0 116 415 (PROTOCOL ENG LIMITED) * page 4, ligne 10 - page 5,	,	1,2		
	EP-A-0 493 062 (BRIDGESTONE CORPORATION)  * colonne 6, ligne 20 - ligne 24 * EP-A-0 540 495 (GFM GESELLSCHAFT FÜR FERTIGUNGSTECHNIK UND MAXCHINENBAU AG)  * colonne 1, ligne 24 - ligne 48 *		1,2 DOMAINES TECHNIQUI RECHERCHES (Int.QL.) B260		
`			1,2	B26F B31D	
	CH-A-136 445 (RASCHIG) * le document en entier *		1,2		
X : part Y : part	22 CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES ticulièrement pertinent à lui seul ticulièrement pertinent en combinaison avec un	de dépôt ou qu'à u	e à la base de l'i et bénéficiant d' et qui n'a été p me date postérie	une date antérieure ablié qu'à cette date	
antre document de la même catégorie  A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication on arrière-plan technologique général  O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		*************************	L : cité pour d'autres raisons  .: membre de la même famille, document correspondant		